

Un milliard d'euros pour les déchets de Paris

ENVIRONNEMENT

L'incinérateur d'Ivry sera remplacé par un centre de traitement plus écologique.

LES DEUX longues cheminées qui déversent leur panache blanc sur le périphérique parisien, près d'Ivry, vivent leurs dernières années. L'incinérateur, construit en 1969, cédera sa place, d'ici à 2023, à un four neuf et à une usine de méthanisation. Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sycotom), qui fédère 85 communes d'Ile-de-France et traite 10 % des déchets de l'Hexagone, prévoit d'investir entre 730 millions et un milliard d'euros dans ce « centre de valorisation organique et énergétique ».

La nouvelle usine s'inscrit dans « notre stratégie basée d'abord sur la réduction des déchets et leur recyclage », explique

François Dagnaud, adjoint au maire de Paris et président du Sycotom. Le futur centre ne traitera que 600 000 tonnes par an, soit 20 % de moins qu'aujourd'hui. Ces nouvelles capacités sont adap-

tées au changement de comportement des Franciliens, pronostique le Sycotom. Le plan de prévention mis en place il y a cinq ans a déjà provoqué un recul de près de 5 % de la collecte entre 2004 et 2008.

Des objectifs pour le Conseil national des déchets

■ Deux ans après le Grenelle de l'environnement, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, et Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, se penchent sur les déchets.

Ils ont « installé » hier le Conseil national des déchets, une instance consultative créée en juillet 2001, en lui confiant la mission d'assurer le suivi du plan d'actions gouvernemental sur les déchets pour la période 2009 à 2012.

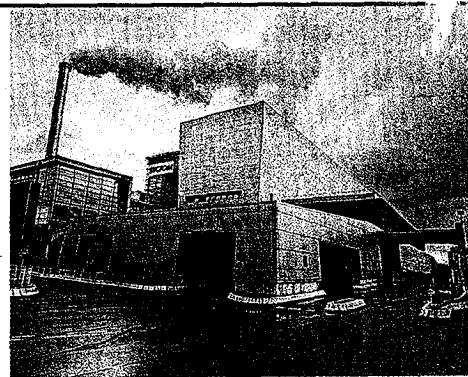
Ce programme, en cinq axes, privilégie la réduction de la production de déchets, le recyclage et la valorisation, notamment des déchets organiques. Placé sous le contrôle de Fabienne Labrette-Ménager, présidente du Conseil, députée et présidente du conseil général de la Sarthe, le plan entend aussi améliorer la gestion des déchets du BTP, 360 millions de tonnes par an, dont un tiers n'est pas valorisé.

A. BOH.

« Nous privilégions aussi la diversification des modes de traitement afin de mieux valoriser », ajoute le patron du syndicat de l'agglomération parisienne. La méthanisation (processus de dégradation des déchets organiques par fermentation accélérée) est encore un procédé innovant qui nécessite des ajustements, reconnaît François Dagnaud. Mais, avec près de 60 % des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères (aliments, papiers cartons souillés, etc.), ce serait dommage de ne pas s'équiper de ce mode de traitement.

Moins d'incinération

Le biogaz produit par le nouveau centre d'Ivry alimentera notamment la centaine de bennes utilisées à Paris et à Ivry. Le compost sera utilisé dans les espaces verts et, si la qualité obtenue est conforme aux normes européen-



L'usine d'incinération de déchets d'Ivry. Pierre-Jacques Colombier/AFP

nes, dans l'agriculture. Quant à l'incinération, accusée de dégager des polluants dangereux, elle sera réduite de moitié, avec seulement 350 000 tonnes brûlées par an, promet le Sycotom. Le syndicat entend ainsi mieux coller aux objectifs du Grenelle. Il espère aussi affaiblir les oppositions à son projet. En

raison de son montant, plus de 300 millions d'euros, le projet est soumis à la procédure de débat public, une première en France dans le domaine des déchets. Les riverains et les associations ont jusqu'au 21 décembre pour donner leur avis sur ce projet.

ARMELLE BOHINEUST

Figaro

10/09/09